

MIKKELSON, Holly et JOURDENAIS, Renée (dir.) (2015) : *The Routledge Handbook of Interpreting*. Londres/New York : Routledge, 456 p.

Rhéal Hleihel

Volume 63, numéro 1, avril 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1050532ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1050532ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hleihel, R. (2018). Compte rendu de [MIKKELSON, Holly et JOURDENAIS, Renée (dir.) (2015) : *The Routledge Handbook of Interpreting*. Londres/New York : Routledge, 456 p.] *Meta*, 63(1), 272–274. <https://doi.org/10.7202/1050532ar>

traduisant, la décision d'interpréter dans le cas de sensibilité «ethnolinguistique», ou encore l'(in)traduisibilité de l'humour.

MILOUDA MEDJAHED

Université de Montréal, Montréal, Canada

RÉFÉRENCES

- BRUNER, Jerome et PERLMUTTER, Howard (1979): *Compatriotes et étrangers: une étude de formation des impressions dans trois pays*. In: Willem DOISE (dir.). *Expérience entre groupes*. (Traduit par Jacqueline DESCHAMPS) Paris: École des hautes études en sciences sociales/Mouton Éditeur, 227-242.
- CASSIRER, Ernst (1969): *Le langage et la construction du monde des objets*. In: Jean-Claude PARIENTE (dir.). *Essais sur le langage*. Paris: Éditions de Minuit, 37-68.
- CURTIUS, Ernst-Robert (1941): *Essais sur la France*. Paris: Grasset.
- GAULTIER, Paul (1936): *L'âme française*. Paris: Flammarion.
- SAPIR, Edward (1921): *An Introduction to the Study of Speech*. New York: Harcourt, Brace and Company.
- WHORF, Benjamin Lee (1956): *Language, Thought and Reality. Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*. (Édité par John BISSEL CARROLL, Stephen CURTIS LEVINSON et Penny LEE) Cambridge: The MIT Press.
- WOODSWORTH, Judith (1990): *Compte rendu de La Communication interculturelle* par Jean-René LADMIRAL et Edmond Marc LIPIANSKY [1989, Paris: Armand Collin]. *TTR*. 3(1):133-136.
- LAZZO, René (1986): *Les dialectiques originelles de l'identité*. In: Pierre TAP (dir.). *Identité individuelle et personnalisation*. 2^e éd. Toulouse: Privat.

MIKKELSON, Holly et JOURDENAIS, Renée (dir.) (2015): *The Routledge Handbook of Interpreting*. Londres/New York: Routledge, 456 p.

Le *Routledge Handbook of Interpreting* aborde l'interprétation professionnelle sous les quatre angles suivants: 1) perspective historique; 2) modes et situations d'interprétation; 3) cadres spatio-temporels; et 4) problématiques et débats. Constitué de 12 pages préliminaires et de 456 pages de contenu, il a été rédigé par 31 contributeurs. Le volume explore les multiples facettes de la profession d'interprète, des points de vue théorique et pratique. Les chapitres se succèdent selon une même structure, soit un aperçu historique, un état actuel et une perspective d'avenir. Le volume procède selon un axe chronologique logique, de sorte que le lecteur se repère facilement dans un schéma évolutif graduel. La qualité de l'inter-

prétation dans les divers cadres spatio-temporels qu'englobe la profession constitue la pierre angulaire de l'ouvrage.

La première partie passe au crible le développement de la pratique interprétative depuis l'Égypte antique jusqu'à la Deuxième Guerre (Jesús Baigorri-Jalón); la participation, sur le plan professionnel, des organisations internationales et académiques dans la détermination des cadres de la profession (Julie Boéri); l'influence de la géopolitique internationale sur le développement de cette dernière (Sofia García-Beyaert); ainsi que le tournant pris par l'interprétation en matière de recherche axée sur les avantages et inconvénients de la technologie mise au service du domaine (Franz Pöchhacker).

Les modes d'interprétation se réfèrent spécifiquement aux pratiques sur le terrain et les compétences nécessaires à la bonne maîtrise de chaque mode, soit: l'interprétation simultanée (Kilian Seeber et Debra Russell) et l'interprétation consécutive (Kayoto Takeda). La langue des signes, l'interprétation à vue (*sight interpreting*) ainsi que la transcription du discours parlé (*spoken language interpreting*, SLI) sont discutées respectivement par Karen Bontempo et Jemina Napier, Wallace Chen et Carmen Valero-Garcés.

Les neuf chapitres de la troisième partie traitent des cadres spatio-temporels régissant l'interprétation, par exemple: le développement de l'interprétation de conférence (Ebru Diriker), thème faisant écho à l'article de Julie Boéri dans la première partie; l'interprétation judiciaire et les questions éthiques s'y rapportant (Jieun Lee); la problématique des questions morales et éthiques dans les procédures de demande d'asile (Sonja Pöhlbauer); l'interprétation communautaire (Marjory A. Bancroft) qui exige la médiation linguistique et culturelle de l'interprète; l'interprétation se rapportant aux soins de santé et de santé mentale (Cynthia E. Roat et Hanneke Bot, respectivement) ainsi que les questions éthiques qu'elle soulève; et l'interprétation dans les domaines de l'éducation et des médias (Melissa B. Smith et Pedro Castillo).

Parmi ces nombreuses contributions, nous en retiendrons deux, celles de Barbara Moser-Mercer, *Interpreting in conflict zones* (p. 302-316), et celle de Uldis Ozolins, *Ethics and the Role of the Interpreter* (p. 319-336), pour leur manière intéressante d'aborder l'éthique. Le premier article décrit le rôle critique des interprètes en zone de conflit, ainsi que les défis auxquels ils font face, et le problème qui survient lorsque les organisations qui font appel à ces interprètes dits sur le terrain (p. 302) comprennent mal le métier de l'interprétation et embauchent des novices. L'article souligne surtout la complexité légale de la situation des interprètes en zone de conflit. La question qui revient souvent

est celle de la protection spécifique des interprètes en zone de guerre. Ces derniers pourraient être considérés comme des civils (Bartolini 2009). Cette problématique existe surtout si l'on considère la distinction entre la zone de conflit et la zone post-conflit, le droit humanitaire international (DHI) ne s'appliquant pas sur cette dernière, soustrayant ainsi aux interprètes leur droit à la protection en tant que membres d'une catégorie spéciale de civils. Les documents de référence clé cités par l'article sont la Résolution du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) S/RES/1674, 2006 « R2P », les quatre conventions de Genève, en particulier la quatrième (1949), le DHI et la convention de La Haye (1907). Est également cité le *Guide pratique à l'usage des traducteurs/interprètes civils et des personnes recourant à leurs services dans les zones de conflit* (2013) de l'Association Internationale des Interprètes de conférence (AIIC). L'auteure distingue clairement la protection conceptuelle de la protection physique et confirme qu'il ressort de la responsabilité des États d'assurer la protection des civils. Une distinction est également établie entre les interprètes recrutés localement et les recrues internationales, les premiers étant vulnérables, car sans contrat d'emploi régulier, et donc, contrairement aux derniers, ne profitent ni d'une protection ni d'une immunité légales privilégiées (Organisation mondiale du tourisme 2002). Les conditions dans lesquelles sont employés les interprètes en zone de conflit les poussent à chercher la protection ailleurs, c.-à-d. à user de stratégies qui peuvent aller jusqu'à la perte de neutralité et d'impartialité. Les interprètes peuvent se ranger du côté de leur employeur s'ils le perçoivent comme garant de leur sécurité, ou peuvent altérer le message afin de réduire l'exposition à un risque de longue durée. Par ailleurs, l'article décrit en détail les tâches dont se charge l'interprète en zone de conflit (Careers in the Military 2014) ainsi que les risques auxquels il s'expose (Meyer 2007). Ensuite, l'auteure établit une distinction définitive entre deux catégories d'interprètes en zone de conflit, prouvant par là même leur impossible neutralité : personnel militaire et personnel non militaire (Van Hoof 1962 : 42). C'est dans ce cadre que l'association française ANOLIR (Association nationale des officiers de liaison et des interprètes de réserve (ANOLIR) considère que le terme « traducteur en zone de conflit » est trompeur, raison pour laquelle ses interprètes s'attribuent le titre de « linguistes spécialistes de défense ». En conclusion, l'auteure reprend succinctement les informations énoncées dans l'article et appelle à un raffinement des catégories d'interprètes opérant en zone de conflit, sans toutefois proposer de solution.

Dans *Ethics and the Role of the Interpreter*, Uldis Ozolins commence par un aperçu historique

des développements de l'activité interprétative (p. 320), puis propose de passer d'un code d'honneur unique à des codes de pratique détaillés. Tout comme Moser-Mercer, Ozolins mentionne le code d'éthique de l'AIIC et met en avant l'un de ses graves défauts : aucune mention de l'impartialité, du souci du détail ou du rôle de l'interprète – en d'autres termes, rien ne rappelle la pratique. L'analyse détaillée du code de l'AIIC révèle la complexité de la régulation du métier de l'interprétation (p. 321). Il est ensuite question de codes propres aux différents secteurs de l'interprétation (National Council on Interpreting in Health Care 2004 ; California Healthcare Interpreting Association 2002), où l'interprète est : relayeur de message, clarificateur de message, clarificateur culturel et défenseur du patient (p. 322). On y trouve des conflits avec le domaine légal aux États-Unis (National Association of Judiciary Interpreters and Translators) mais également une délimitation stricte du rôle de l'interprète. Les codes génériques font eux aussi partie de l'analyse d'Ozolins (National Register of Public Service Interpreters, National Standard Guide for Community Interpreting Services, Australian Institute of Interpreters and Translators). Il se tourne alors vers l'éthique non comprise dans des codes, le cas des zones de conflit et du milieu des affaires. Ozolins fait appel à trois sources pour proposer une solution aux problèmes des codes d'éthique : Chesterman (éthique de la vertu), Clifford (éthique du développement) et Tebble (défense des codes en vigueur qui permettent une pratique éthique et non mécanique). L'auteur en arrive à la conclusion qu'on est encore loin de codes visant l'excellence et la discrétion et donc d'une solution au problème.

Un dernier article mérite une attention toute particulière : *Vicarious Trauma and Stress Management* de Justine Ndongo-Keller. L'auteure y aborde le traumatisme vicariant qu'entraîne l'interprétation communautaire, particulièrement durant l'audience d'un tribunal pénal, où l'interprète se retrouve en spectateur démuni. Dans son article, l'auteure suit un fil d'idées remarquablement logique : elle y élabore en détail la définition, la cause, les signes et symptômes du traumatisme vicariant, et propose des remèdes à ce dernier (p. 337-343). Le lecteur tant profane qu'expert y puisera de riches et généreuses informations quant aux situations stressantes que subissent les interprètes. L'auteure informe le lecteur sur cette notion avant de préparer le chemin à l'analyse du traumatisme vicariant parmi les interprètes, où elle établit subtilement la contradiction avec les codes d'éthique qui exigent des interprètes qu'ils traduisent intégralement jusqu'aux insultes et commentaires dérogatoires (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie 1999:14) et l'absence

d'entraînement et de stratégies les assistant dans leur récupération post-interprétation (Lor 2012: i) (p. 343-344). Des échanges et conversations davantage poussés avec quatre interprètes ayant collaboré avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) en 2011 font ressortir cinq types de traumatismes: psychologique, émotionnel, physique, professionnel et spirituel. Ce dernier a été étudié profusément vu que les questions existentielles que se posent quasiment tous les interprètes ayant travaillé en zones de conflit sont: où est Dieu lors d'un conflit/génocide/...? la religion en vaut-elle vraiment la peine? Ils vont même jusqu'à voir dans leur rémunération un « argent du sang ». Une problématique que nul ne peut esquiver, mais, qui n'empêche pas les interprètes d'améliorer leur performance et de s'engager de plus belle dans leur métier, poussés par l'obligation et la responsabilité envers leur communauté (Lor 2012: 37). L'auteure déduit quatre recommandations: identifier les individus susceptibles de développer le traumatisme vicariant, offrir des conseils pertinents aux interprètes affectés par le traumatisme vicariant, apprendre aux interprètes comment remédier au traumatisme vicariant et tirer des leçons de ce type de traumatisme. L'auteure prône avec véhémence la protection tant émotionnelle et psychologique que physique des traducteurs.

Ces trois articles décrivent excellemment les problèmes inhérents à l'activité interprétative dans des situations et des milieux très spécifiques; cependant, deux d'entre eux échouent à offrir des solutions à ces problèmes, ou des réponses aux problématiques évoquées, et se contentent de fournir des informations cruciales comme le mode de recrutement et les compétences des recrues (Moser-Mercer) ou de faire des suggestions pour un code d'éthique englobant la pratique interprétative (Ozolins). En revanche, l'article de Ndongo-Keller se base sur des échanges avec des interprètes avec lesquels le TPIR a collaboré en 2011 afin de décrire les types de traumatismes encourus et proposer par la suite des solutions détaillées et bien ciblées afin de contrer le traumatisme vicariant: le témoignage final et la conclusion s'avèrent particulièrement poignants et marquants, les conclusions y sont très bien tirées, satisfaisantes et remarquablement optimistes; l'article forme donc un cercle parfait.

Que conclure d'un ouvrage aussi riche en informations? D'abord qu'il demeure incomplet. Par exemple, la SLI y est très superficiellement discutée, alors qu'elle occupe de nos jours une part importante de l'activité interprétative ainsi que de la recherche académique. De plus, le *Handbook* omet de couvrir l'aire géographique du Japon et de la Chine, pourtant incontournable sur le marché mondial de l'interprétation. Quant à l'interprétation dans le milieu des affaires, elle est effleurée par

Ozolins (p. 326), mais absente du reste du volume. On regrettera également la reprise incessante de certaines informations. Cela étant, Mikkelsen et Jourdenais ont su réunir une impressionnante documentation sur le sujet.

Par ailleurs, le *Handbook* a le grand mérite de faire se côtoyer les analyses conceptuelle et théorique et les facettes pratique et empirique de la discipline. En effet, plus peut-être que dans n'importe quel autre domaine d'activité, théorie et pratique ne peuvent être dissociées en interprétation. Enfin, plus que jamais, l'interprétation mérite d'être étudiée dans ses multiples facettes.

RHÉA HLEIHEL

Université Saint-Joseph, Beyrouth, Liban

RÉFÉRENCES

- BARTOLINI, Giulio (2009): Principes généraux du droit / General principles of international humanitarian law and their application to interpreters serving in conflict situations. Association internationale des interprètes de conférence. Consultée le 18 mars 2017, <<http://aiic.net/page/3396/general-principles-of-international-humanitarian-law/lang/1>>.
- CHESTERMAN, Andrew (2001): Proposal for a Hieronymic Oath. *The Translator*. 7(2):139-154.
- CLIFFORD, Andrew (2004): Is Fidelity Ethical? *TTR*. 17(2):98-114.
- LOR, Mailee (2012): *Effects of Client Trauma on Interpreters: An Exploratory Study of Vicarious Trauma*. Mémoire de maîtrise. Saint Paul: St. Catherine University/University of St. Thomas.
- MEYER, Jared (2007): *Working in a War Zone. Military Contractors*. New York: The Rosen Publishing Group.
- TEBBLE, Helen (2012): Interpreting or interfering? In: Claudio BARALDI et Laura GAVIOLI (dir.). *Coordinating Participation in Dialogue Interpreting*. Amsterdam/Philadelphie: Benjamins, 23-44.
- TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE (1999): Code de déontologie pour interprètes et traducteurs employés par le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie. Nations unies. Consultée le 18 mars 2017, <http://www.icty.org/x/file/Legal%20Library/Miscellaneous/it144_codeofethicsinterpreters_en.pdf>.
- VAN HOOFF, Henri (1962): *Théorie et pratique de l'interprétation*. Munich: Hueber.